



HAL
open science

Un service à la mobilité près de la gare TER : la maison du vélo à Bayeux

Cyprien Richer

► **To cite this version:**

Cyprien Richer. Un service à la mobilité près de la gare TER : la maison du vélo à Bayeux. Cerema. Développer des services dans les gares TER. Premiers enseignements d'expériences locales, Cerema, pp.32-37, 2017, Expériences et pratiques, 978-2-37180-180-6. halshs-01517113

HAL Id: halshs-01517113

<https://shs.hal.science/halshs-01517113>

Submitted on 2 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour citer cet article :

Richer C. (2017) « Un service à la mobilité près de la gare TER : la maison du vélo à Bayeux », in Cerema, *Développer des services dans les gares TER. Premiers enseignements d'expériences locales*, Edition Cerema, Coll. Expériences et pratiques, pp. 32-37 URL : www.territoires-ville.cerema.fr/developper-des-services-dans-les-gares-ter-a2440.html

Développer des services dans les gares TER. Premiers enseignements d'expériences locales

Un service à la mobilité près de la gare TER : la maison du vélo à Bayeux

Le vélo apparaît comme un mode complémentaire du train pour assurer la desserte des territoires. Ce mode dispose d'un large potentiel pour le rabattement à la gare et pour l'irrigation en profondeur du tissu urbain. L'intermodalité vélo-train est un levier très intéressant pour passer à une logique « porte-à-porte » efficace et peu coûteuse : en termes d'investissement ou de surface occupée, le stationnement vélo « coûte » 10 à 20 fois moins en investissement et 15 fois moins en surface occupée qu'un stationnement automobile. Le vélo peut, en outre, participer d'une offre touristique. Cette vision a conduit la Région Basse-Normandie, au titre de sa politique en faveur du vélo, à soutenir la mise en place de Maisons du vélo en gare. Le vélo est aussi une solution de mobilité accessible au plus grand nombre, promue notamment par l'association d'insertion « Vert Bocage - Bessin Insertion ». À Bayeux, la rencontre de ces enjeux et de ces acteurs a conduit à créer une Maison du vélo à proximité de la gare TER.

Quoi ? Descriptif du service proposé

La **Maison du Vélo**, portée par l'association « Vert Bocage-Bessin Insertion », est située face à la gare ferroviaire régionale de Bayeux. Ouverte en octobre 2013, la maison du vélo propose quatre services pour les cyclistes adhérents :

- le gardiennage pour stationner son vélo en toute sécurité dans un local fermé (service payant de 30 à 40 places fermées et en intérieur) ;
- la location de différents types de vélos (classique, électrique, enfant, tandem) pour une période allant d'un jour à un semestre ainsi que des équipements (remorques pour transporter des marchandises) et accessoires (antivols, casques, sacoches, sièges enfant) ;
- l'entretien pour les petites réparations sur les vélos (gonflage des pneus, réglages sur le vélo, recharge des batteries pour les vélos à assistance électrique, nettoyage des vélos)
- et une consigne à bagages sécurisée.

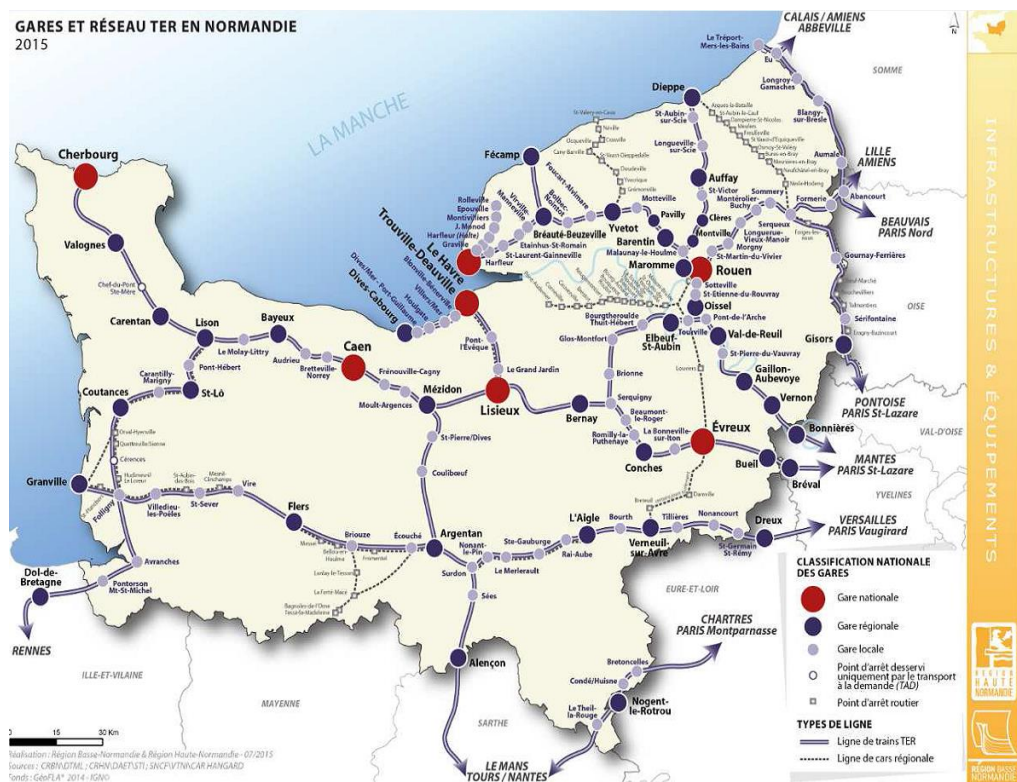


Fig 1, 2, 3 / Vues extérieure et intérieure de la Maison du Vélo de Bayeux
© La maison du vélo de Bayeux

La maison du vélo est ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h. L'espace gardiennage est accessible 24h/24 avec le badge « ONYGO » (carte sans contact du réseau TER bas-normand), disponible gratuitement à l'accueil de la Maison du vélo. Ce service assure une offre de stationnement complémentaire aux abords de la gare de Bayeux (préciser de quelle nature est ce stationnement ainsi que sa capacité) et encourage la complémentarité train/vélo.

Où ? contexte ferroviaire et urbain

Bayeux est la 7e ville de l'ex-région Bas-Normande avec un peu moins de 15 000 habitants et la 5e gare en termes de fréquentation avec 1 445 voyageurs/jour. La desserte ferroviaire est performante avec un TER toutes les 20 minutes environ en heures de pointe et un temps de trajet de 16 à 22 minutes pour rejoindre Caen.



La gare est située en bordure Sud de la ville dans un espace peu dense caractérisé par la présence d'entrepôt, d'usine, et d'un garage automobile-, mais seulement à 10 min à pied du centre et des principales attractivités touristiques.

La commune de Bayeux a une superficie de 7,10 km² adaptée à l'usage du vélo puisque les 15 000 habitants ne sont pas à plus de 15 min à vélo de la gare. Le contexte territorial est donc favorable, y compris en matière touristique. A Bayeux, le musée de la tapisserie et le Musée d'art et d'histoire Baron Gérard ont accueilli 300 000 visiteurs en 2014. La Véloroute du mont Saint-Michel aux plages du débarquement (Calvados) traverse également la ville. Cette maison du vélo a donc été créée dans un contexte ferroviaire, urbain et touristique favorable.



Fig 5 et 6/ Itinéraires à vélo proposés à partir des Maisons du vélo de Bayeux et de Caen par un groupe de 12 stagiaires demandeurs d'emploi dans le cadre d'une formation d'insertion sociale et professionnelle
 Itinéraire vélo © Maisons du Vélo Caen et Bayeux – groupe Elan's 2015
<https://villeavelo.wordpress.com/>

L'implantation de la Maison du Vélo à proximité de la gare est liée aux opportunités de locaux disponibles et à la volonté forte de la Région. La prise en compte de la gare comme territoire de projet a motivé l'implantation de ce service dans son quartier. La proximité de la gare (100 m à vol d'oiseau) est une alternative à l'implantation de la maison dans le bâtiment-voyageur plus complexe et coûteux.

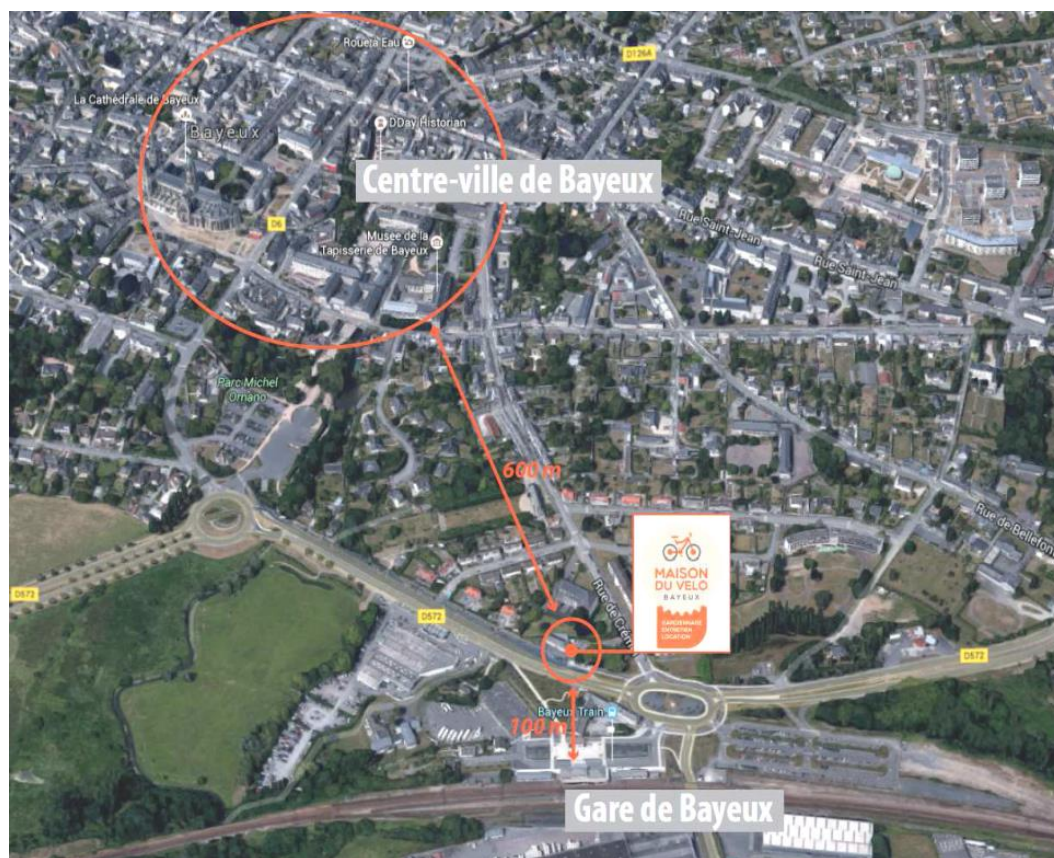


Fig 7/ Localisation de la maison du vélo à Bayeux
 Fond GoogleEarth réalisation Cerema

Les abords de la gare ont été réaménagés dans le cadre d'un projet de pôle d'échanges inauguré en 2012. Les travaux d'un montant global de 3,4 Millions d'€ (dont 2 M€ par la ville) ont permis de transformer les abords de la gare et d'améliorer l'intermodalité :

- parking gratuit longue durée de 175 places et courte durée payant de 76 places ;
- pôle bus avec 3 postes à quai,
- 9 emplacements réservés « taxis » 6 emplacements « dépose-minute » et 2 places pour les personnes à mobilité réduite
- et un parking pour les autocars Bus Verts et les cars privés touristiques composé de 18 places).

Notons la volonté de développer l'accès à vélo avec la pose d'un abri vélo, la création d'une desserte cyclable du parvis de la gare et l'aménagement d'un réseau cyclable reliant cinq communes dans un rayon de 5 km autour de la gare de Bayeux (dans le cadre du *Plan Vélo départemental*).

Qui ? acteurs et stratégies

L'Etat, la Région Basse Normandie, la Ville de Bayeux, le Conseil Départemental du Calvados ou encore des fondations et autres mécènes qui soutiennent des politiques dans le domaine des transports publics, du tourisme, du social, de l'environnement, du retour à l'emploi et de l'insertion professionnelle sont partenaires du projet « Maison du Vélo » porté par l'association « Vert Bocage-Bessin Insertion ».

L'implication forte de la Région s'explique par la politique régionale en faveur du votée en 2006. Actualisée en 2011, cette démarche en faveur du vélo s'est concentrée sur le volet « mobilité urbaine », « véloroutes voies vertes » avant d'ajouter en 2012 un nouveau volet « Intermodalité Train+Vélo ». Cette politique s'est notamment concrétisée par la création de 2 maisons du vélo :

- Pour Caen, une association volontaire pour porter le projet, spécialisé en vélo.
- Pour Bayeux, sollicitation par une association d'insertion volontaire pour porter le projet.



Fig 8, 9/ L'association « Vert Bocage-Bessin Insertion » porteuse du projet de Maison du Vélo de Bayeux © La maison du vélo de Bayeux

Implantée à proximité des gares SNCF et routière, l'association « Vert Bocage-Bessin Insertion » cherche à offrir des solutions de mobilité depuis 30 ans. L'association qui mettait des véhicules à disposition de ses bénéficiaires (publics en insertion professionnelle, notamment des jeunes et des personnes avec déficiences cognitives légères), a souhaité élargir son offre de mobilité aux vélos. La Maison du vélo est créée dans ce contexte et vient

ainsi s'ajouter au Pôle mobilité de Bessin Insertion qui propose plusieurs services : conseil en mobilité, « Point Info Mobilité » pour tout public, guide de la mobilité, réapprentissage du vélo pour public sénior, éducation à l'autonomie pour adultes handicapés sur tricycles adaptés en lien avec le foyer local. Les collectivités participent au titre des aides à l'emploi ou des politiques vélo.

Même si ce service vélo est situé en dehors du bâtiment de la gare, la direction TER Basse-Normandie de la SNCF a été concertée et sollicitée pour de l'affichage en gare pour la maison du vélo.

Comment ? montage juridique et financier

Les Maisons du Vélo en Normandie ont fait l'objet d'un portage partagé entre le pilote du projet et les cofinanceurs. Des conventions bilatérales ont été signées par le porteur de projet et chaque cofinanceur tandis qu'une convention globale a réuni tous les partenaires afin de montrer leur solidarité et leur engagement à la réussite de ce projet.

La localisation de la Maison du vélo du Bayeux a été facilitée par la présence d'un bâtiment à proximité de la gare dont l'association Bessin Insertion était propriétaire. Pour Caen, c'est la ville qui a mis à disposition un bâtiment vacant. La participation de la ville à ce projet repose sur la valorisation d'un loyer.

La Région a accompagné la Maison du vélo de Bayeux en investissement et en fonctionnement. L'investissement a permis de couvrir une partie des travaux d'aménagement et l'acquisition du matériel. Pour s'équiper et communiquer, l'association présente un budget de 45 000 € auquel la Région a participé à hauteur de 30%. Les associations se sont appuyées sur des contrats aidés et à temps partiel ainsi que sur le bénévolat.

Pour une année pleine de fonctionnement, le budget s'élève à 120 000 €. La Région s'est engagée sur trois années et de manière dégressive, versant la première année 10 000 € puis 5 000 annuels. Les collectivités locales ne pouvant pas subventionner le service dans la durée, la Maison du vélo doit progressivement trouver une autonomie financière avec des activités rémunératrices. L'objectif est d'inscrire les maisons du vélo dans l'économie locale, de les mettre en réseau et de conquérir les usagers du train.

Et ça marche ? retour sur le fonctionnement du service

Le bilan global des maisons du vélo est positif selon la Région Normandie. Le point fort résulte de la très bonne concertation avec les professionnels en amont du projet et de la démarche partenariale. Le profil et l'implication de l'association porteuse sont des facteurs importants dans la réussite du projet. Dans le cas de Bayeux, l'association « Bessin Insertion » n'avait pas une forte expérience sur les services vélo mais le créneau participatif et solidaire est apparu porteur. Les autres éléments de réussite sont liés aux liens étroits avec le service tourisme, à la concertation avec le secteur privé dans une dynamique locale, à la localisation et la qualité des aménagements.

L'effet gare à Bayeux n'est pas clairement mesurable même si on constate que la plupart des abonnés au service de consigne de la Maison du vélo sont des abonnés TER. La proximité de la gare apparaît comme un facteur positif qu'il faut chercher à mieux valoriser. Pour cela, un partenariat renforcé avec SNCF apparaît indispensable.

Le succès des Maisons du vélo ne tient pas qu'à la clientèle des usagers du train. C'est, au contraire, l'hétérogénéité des publics visés par les services et la réelle mixité sociale qui est la principale valeur ajoutée de cette activité. Pour Caen, il y a une plus grande diversité de l'offre qui rend la maison du vélo plus attractive qu'à Bayeux [Pour Caen : 18000 visiteurs, 2000 adhérents]. Le bilan est également positif à Bayeux, mais la dynamique moins marquée.

La Maison du vélo de Bayeux développe aujourd'hui une offre au service d'acteurs privés et publics diversifiés. L'autonomie des porteurs de projet oblige à innover pour couvrir les charges de fonctionnement. La recherche de mécènes ou le développement de prestations tarifées se posent pour pérenniser l'activité. Le développement de services comme la vélo-école, l'accompagnement à la remise en selle ou encore la livraison à bicyclette sont des opportunités que les Maisons du vélo doivent saisir.

Des instances de suivi et d'échanges ont été mises en place à l'initiative des porteurs de projet et réunissent les cofinanceurs. Les bilans et programmes de développement sont présentés et consolident le partenariat. A défaut d'un instrument de pilotage partenarial, le service et la mobilisation des acteurs s'essouffent.

Cyprien Richer

avec le concours de Nickie Berneaud et Delphine Chaveneau,
chargées d'études, Région Normandie.